

EDELWEISS ACCUEIL**RAPPORT D'ACTIVITES (ANNEE 2010)**

*Mis au vote et approuvé par le Conseil d'administration du 28 Janvier 2011
et par l'assemblée générale ordinaire du 20 Février 2011*

I – LES ENFANTS ADOPTES :**Caractéristiques des 9 enfants adoptés en 2010 :****EN CHINE 8 enfants**

Les enfants sont âgés de 7 mois à 2 ans : 1 fille de 2 ans, 1 garçon de 7 mois, 1 garçon de 10 mois, 1 garçon d'un an, 3 garçons de 22 mois, 1 garçon de 24 mois

AU PEROU 1 enfant

1 garçon âgé de 8 ans.

Les départements d'accueil

1 enfant dans le département de l'Ardèche
2 enfants dans le département de l'Isère
2 enfants dans le département de la Haute-Savoie
2 enfants dans le département de l'Ain
1 enfant dans le département de la Savoie
1 enfant dans le département de la Lozère

II – LES ADOPTANTS

9 couples mariés dont 5 avaient 1 enfant au foyer

Caractéristiques socio - professionnelles des adoptants :

Profession libérale (0) ; Ingénieur (1) ; Sans profession (0) ; Artisan (1) ; Cadres supérieurs et moyens (8) ; Enseignant/Professeur des écoles (1) ; Employés (7) ; Exploitant agricole (0)

III- ACTIVITE DE L'ASSOCIATION :**1/ L'accueil des candidats**

COURRIERS DE DEMANDE D'ADOPTION RECUS EN 2009 : Nous avons reçu et répondu à **246 lettres**.

Sur ces **246** lettres reçues, **14** étaient issues de couples résidant dans des départements où ne nous sommes pas autorisés à fonctionner pour l'adoption.

(Rappel) : départements où nous sommes habilités pour l'adoption

01-AIN, 03-ALLIER, 04-ALPES DE HAUTE PROVENCE, 05-HAUTES-ALPES, 06-ALPES MARITIMES, 07-ARDECHE, 11-AUDE, 12-AVEYRON, 13-BOUCHES DU RHONE, 15-CANTAL, 26-DROME, 30-GARD, 34-HERAULT, 38-ISERE, 42-LOIRE, 43-HAUTE-LOIRE, 48-LOZERE, 63-PUY DE DOME, 69-RHONE, 71-SAONE ET LOIRE, 73-SAVOIE, 74-HAUTE-SAVOIE, 83-VAR, 84-VAUCLUSE

Sur **232** lettres reçues et envoyées par des couples résidant dans des départements où nous sommes habilités pour l'adoption, nous avons adressé :

- . **48** questionnaires
- . **6** lettres de réflexion sur l'âge des enfants adoptables dans les pays où nous sommes habilités pour l'adoption et notamment pour le Brésil et le Pérou (enfants grands)
- . **44** invitations à une réunion d'information sur la réalité de l'adoption au Brésil et au Pérou,
- . **11** demandes de documents complémentaires ou infos
- . **123** lettres de refus ; les demandes des postulants ne correspondant pas aux critères des pays où nous sommes représentés.

Sur les **48 questionnaires envoyés** nous avons reçu en retour **43 questionnaires complétés**

Sur les **43 questionnaires reçus nous avons envoyé 32** propositions d'entretien ont été envoyées

Sur les **32 propositions d'entretien envoyées 11 propositions sont restées sans suite** : les couples n'ont pas donné suite à la demande

Suite aux entretiens réalisés **21 projets de mise en relation ont été adressés** aux couples postulants dont **5 n'ont pas été renvoyés signés** au 31 décembre 2010.

Au 31 décembre 2010 :

En Chine :

103 dossiers sont déposés au CCAA et en attente d'attribution

Pour info : en 2010 nous avons demandé l'annulation de 15 dossiers au CCAA en Chine suite à naissance, adoption, maladie, et 1 fois pour séparation/divorce

5 dossiers sont en attente, en cours d'étude ou de réalisation avant envoi au CCAA en Chine

Au Brésil :

8 dossiers sont déposés dans des CEJA et sont en attente d'attribution

Pour info : en 2010 2 familles ont demandé l'annulation de leur dossier.

Au Pérou :

4 dossiers sont déposés au MIMDES et sont en attente d'attribution

2 dossiers sont en attente, en cours d'étude ou de réalisation avant envoi au MIMDES

Pour cette année 2010 28 dossiers ont été envoyés dans les pays :

20 dossiers envoyés en CHINE dont 2 dossiers ont été annulés quelques mois après l'envoi
(22 dossiers avaient été envoyés en 2009)

6 dossiers envoyés au BRESIL
(3 dossiers avaient été envoyés en 2009)

3 dossiers pour le PEROU
(1 dossier avaient été envoyé en 2009)

2/ Les suivis post-adoption

32 suivis post-adoption ont été réalisés en 2010 soit 32 visites à domiciles et 32 rapports post-suivis rédigés

Pour les enfants adoptés en Chine :

9 premiers suivis et 9 seconds suivis post-adoption ont été effectués.

Pour les enfants adoptés au Brésil :

10 suivis post adoption dont 1 premier suivi, 6 seconds suivis, 1 troisième suivi, 2 quatrièmes suivis pour 15 enfants adoptés seuls ou en fratrie de 2 ou 3 enfants

Pour les enfants adoptés au Pérou :

4 suivis dont 1 deuxième, 2 troisièmes et 1 quatrième pour 2 enfants adoptés en 2009.

PROCEDURES D'ADOPTION

Rappel des différentes étapes :

Réception des lettres de candidatures à l'adoption.

A la suite, et le cas échéant, demande des copies des documents remis par l'ASE

Envoi de questionnaires ou de lettres adaptées

Entretien : présentation d'Edelweiss-Accueil, échanges autour du projet d'adoption et remise d'un document d'informations générales

Envoi d'un projet de mise en relation (PMR)

Après réception du PMR signé envoi aux candidats d'un document concernant le dossier à constituer pour une adoption en Chine, au Brésil ou au Pérou.

Nouvel entretien au cours duquel le dossier du candidat est vérifié

Rencontre avec une famille ayant adopté et apportant un témoignage.

Le couple adoptant envoie ou remet en mains propres au bureau de l'association son dossier constitué

Le bureau après son contrôle, se charge de l'envoi dans le pays

Dans l'attente d'une attribution d'enfant par les autorités compétentes, il est conseillé aux futurs parents de rencontrer des familles adoptives.

Une rencontre a lieu au moment de l'attribution

Une réunion de groupe a lieu avant le départ pour le pays de l'enfant : un document est remis à la famille, concernant le déroulement du séjour sur place, des informations pratiques et les formalités à accomplir au retour en France.

En fonction des pays, après l'arrivée des enfants, 2 à 8 rencontres avec les familles à leur domicile pour les suivis post-adoption doivent être effectuées avec rédaction de rapports.

IV –LES RELATIONS AVEC LES PAYS D'ORIGINE

Le BENIN attend d'avoir ratifié la convention de LA HAYE avant d'accorder des habilitations aux pays étrangers.

De ce fait les démarches avec ce pays ont été suspendues pendant l'année 2010.

RELATIONS AVEC LES PAYS OU DES ADOPTIONS SONT REALISEES AVEC EDELWEISS-ACCUEIL

A/ CHINE (pays convention de La Haye)

Depuis le début de la coopération entre la Chine et Edelweiss-Accueil 128 enfants ont été confiés pour leur adoption et 103 dossiers sont actuellement en attente d'attribution.

20 dossiers ont été envoyés en CHINE en 2010 dont 2 ont été annulés par les familles quelques mois après l'envoi.

Au 31 Décembre 2010 : 5 dossiers sont en cours d'étude ou de réalisation avant envoi au CCAA.

Cette année, un seul groupe de 8 parents est parti en Chine rencontrer leur enfant. L'attente a été longue, plus de 4 ans.

Les 8 parents se sont rendus à NANJING dans la province du JIANGSU la première semaine puis à SHANGAÏ pour les formalités de délivrance du visa de l'enfant adopté la deuxième semaine.

7 garçons faisaient partie du groupe d'enfants attribués et 1 fille de plus de 2 ans.

Les parents en attente doivent évoluer quant au sexe et à l'âge de leur futur enfant.

Pour ce qui est de l'organisation sur place en Chine, elle a été encore une fois sans problème. Les parents sont rentrés enchantés. Cécile, notre correspondante du Blas parle et écrit parfaitement notre langue et elle est très réactive ; les relations administratives et de préparation des séjours en sont extrêmement facilités ; Les couples sont très satisfaits de ses services et de son dévouement.

Les relations avec le CCAA se font toujours par le biais de leur site. La situation n'évolue guère et les délais d'attente se prolongent.

Réunion inter OAA Chine

Il n'y a pas eu de réunion inter OAA en 2010.

Réunions au S.A.I - Ministère des Affaires Etrangères et Européennes

2 réunions ont eu lieu au S.A.I avec Monsieur MONCHAU, Madame NOWAK, les personnes en charge des relations avec la Chine et les responsables des OAA concernés en Octobre 2010 afin de préparer la mission de Monsieur MONCHAU en Chine : seul Edelweiss Accueil était absent (faute de moyens financiers).

Une deuxième réunion de débriefing s'est déroulée le 5 Novembre 2010 au S.A.I en présence des mêmes participants exceptés Edelweiss Accueil pour les mêmes raisons, suite à la mission effectuée du 12 au 16 Octobre à PEKIN et SHANGAÏ par Monsieur MONCHAU et Madame BLANCHARDON.

Le compte rendu de cette mission est visible sur le site du S.A.I. à http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/entrees-thematiques_830/adoption-internationale_2605/actualites_3230/2010_19952/communiqu%C3%A9-chine-21-octobre-2010_86833.html

Pour l'avenir les enfants « special needs » sont la priorité des autorités chinoises. S'engager pour cette adoption particulière requiert un grand investissement tant au niveau du suivi administratif et médical que psychologique. Cela n'a pas été l'orientation d'Edelweiss-Accueil pour les années antérieures et certainement pas pour les années à venir.

Pour information : Adoptions réalisées en Chine (avec OAA et AFA) par les adoptants français

102 en 2009 et 100 en 2010

Commission suivi des enfants adoptés

9 premiers suivis et 9 seconds suivis ont été effectués en 2010 pour les enfants arrivés de Chine.

L'équipe Suivis s'est réunie lors de la supervision organisée le 6 Novembre 2010, réunion au cours de laquelle le planning des suivis 2011 a été mis en place et des échanges de qualités ont eu lieu entre les membres présents. La réalisation des suivis chine continue à se faire dans de bonnes conditions.

Une mission a pu être effectuée en Chine du 31 Janvier au 5 Février 2010 grâce à la subvention accordée en 2009 par le Ministère des Affaires Etrangères – Service de l'Adoption Internationale

Laurent MARIOTON, président d'Edelweiss-Accueil et Elisabeth PERIA, membre du CA, ont rencontré la directrice du CCAA, administration chinoise chargée de l'adoption, la directrice ainsi que 2 directeurs adjoints du BLAS, organisme avec lequel nous sommes en lien pour la gestion de certaines démarches liées à l'envoi des dossiers et notre partenaire pour l'organisation des voyages des parents adoptifs.

La directrice du CCAA leur a confirmé que tous les dossiers acceptés seraient honorés mais par contre, elle ne s'engage pas sur les délais d'attribution, ni pour ceux non étudiés. Les délais d'attribution, actuellement d'environ 5 ans, peuvent encore s'allonger. Les raisons sont multiples : le nombre d'abandon est en diminution et parmi les enfants abandonnés, les problèmes de santé sont en augmentation, le niveau de vie des chinois ayant augmenté, l'adoption nationale est encouragée.

D'autre part, la directrice a rappelé l'importance de signaler tous les changements de travail ayant un impact sur les revenus, toute arrivée d'un enfant biologique ou tout changement dans la situation matrimoniale du couple. Le CCAA évaluera au cas par cas la suite à donner au dossier compte tenu des éléments fournis.

Lors de la rencontre avec les directeurs du BLAS, le projet HOME IN WORLD, ROOTS IN CHINA ou retour aux racines leur a été présenté.

Ce voyage a également permis à Monsieur MARIOTON et Madame PERIA de partir à la rencontre des enfants de l'orphelinat de NANCHANG, orphelinat soutenu par l'Association EDELWEISS-ESPOIR. Ils ont pu constater l'engagement au quotidien des personnes travaillant avec les enfants et leur désir de leur assurer un avenir que ce soit auprès de familles adoptives quand le projet est possible ou dans les différentes structures de l'orphelinat.

B/ BRÉSIL (PAYS CONVENTION DE LA HAYE)

Pour rappel : Le Brésil a ratifié la convention de La Haye et elle est entrée en vigueur le 1er Juillet 1999

Depuis le début de la coopération entre le Brésil et Edelweiss-Accueil 43 enfants ont été confiés pour leur adoption.

8 dossiers de familles enregistrés dans les CEJA sont en attente

En 2010 aucune adoption n'a été réalisée

2 familles sont parties en décembre pour l'adoption de 3 enfants. Les adoptions plénières ont été réalisées successivement le 17 et le 18 Janvier 2011

Organisation au Brésil :

L'adoption au Brésil a considérablement évolué ces dernières années. Les Brésiliens adoptent plus dorénavant, en raison de l'augmentation du niveau de vie d'une certaine couche sociale, mais ce niveau de vie ne leur permet pas encore d'adopter des fratries nombreuses. Ils souhaitent en général adopter des enfants jeunes, jusqu'à 7 ans.

La tendance amorcée en 2009 s'est poursuivie en 2010. Les enfants en recherche de familles proposées à l'adoption internationale sont soit grands (plus de 8 ans), soit en fratries nombreuses dont l'aîné a plus ou moins 9 ans .

Une nouvelle loi datant d'octobre 2009 précise que les enfants ne doivent pas séjourner plus de 2 ans en institution d'accueil. Alors les juges font le maximum pour que ceux-ci retournent dans leur famille biologique ou élargie (conformément à la Convention de La Haye) ; suite à un nouvel échec le plus souvent, les enfants reviennent à la « Casa Lar » (maison d'accueil) et le compteur repart de zéro. Lorsqu'ils sont adoptables, beaucoup de temps a été perdu.

Les équipes sur place, faisant partie des commissions judiciaires d'état pour l'adoption

(CEJA) sollicitent régulièrement nos correspondantes à Sao-Paulo, à Bélo-Horizonte, à Vitoria pour trouver des solutions pour ces enfants. Celles-ci effectuent un travail formidable, qui ne se trouve pas concrétisé par le nombre d'adoptions réalisées : en effet les familles prêtes à adopter des enfants de plus de 8 ans et plus de 2 enfants à la fois sont extrêmement rares. Les juges, conscients

de la difficulté que représente l'adoption de fratries de 3, 4 voir 5 enfants, décident parfois de les confier à plusieurs parents différents (des co-parents). En Décembre 2010/Janvier 2011 à Teofilo Ottoni (à 800km de Bélo-Horizonte/ MINAS GERAIS), c'est donc la 3ème fratrie « partagée » qui est en train d'être adoptée, par l'intermédiaire d'Edelweiss, cette fois par 2 familles différentes. Cette nouvelle donne rend encore plus complexe la création des liens dans les nouveaux foyers. Pour que ces adoptions soient une réussite, nous, les bénévoles d'edelweiss qui accompagnons les futurs parents, devons continuer notre travail de réflexion pour les préparer au mieux.

L'adoption dans l'état de Rio de Janeiro s'est interrompue en 2010.

Les démarches ont débuté auprès des autorités de l'état de Bahia pour obtenir une réactivation de l'autorisation de fonctionnement. Les demandes d'accréditation auprès de l'Autorité centrale et de la police fédérale seront à renouveler prochainement. Le rapport annuel d'activités devra être transmis aux autorités compétentes avant le mois d'avril.

Depuis mai 2008, Brigitte Kernbaum est représentante nationale d'Edelweiss-Accueil

auprès des autorités brésiliennes et elle fait preuve d'une grande efficacité pour gérer une situation administrative de plus en plus complexe.

Les correspondantes sur place font le suivi dossiers des familles en attente, récoltent les informations et font le lien avec les CEJAIS, nous font remonter les informations sur les enfants adoptables.

Nilzete Moraes traductrice à Vitoria suite aux nouvelles dispositions transmises par le consulat du Brésil en France concernant l'arrêt des légalisations des dossiers et l'obligation de les faire traduire au Brésil, réalise avec compétence, rapidité et efficacité les traductions de tous les dossiers des adoptants avant de les transférer aux responsables sur place de chaque état pour qu'ils soient déposés auprès des CEJA.

Organisation de la commission brésil :

L'adoption d'enfants grands requiert des échanges et des prises de position concertées et coordonnées de la part de l'équipe Brésil.

Travail de réflexion : Outre les échanges téléphoniques et par e-mail une réunion a eu lieu à Saint-Etienne le 10 avril 2010 par rapport à l'accueil des enfants grands et à l'accompagnement des familles.

Information sur la réalité de l'adoption au Brésil

Une réunion sur la réalité et l'évolution de l'adoption au Brésil et au Pérou a eu lieu le samedi 6 février 2010 à Nances en direction de familles ayant formulé un projet d'adoption pour un enfant (pour des enfants) de plus de 5 ans.

Deux couples seulement ont pu participer à cette réunion car la mauvaise météo et l'éloignement géographique pour certains ont rendu le déplacement impossible. Une nouvelle rencontre similaire est programmée pour le 29 Janvier 2011.

Accompagnement pré -adoptif

- Rencontres sur le thème : « adoption de fratries et d'enfants grands animée par Mme Dulliand psychologue le 10 Avril à St Etienne
- Rencontre sur le thème : « l'attente » animée par Mme Dulliand psychologue le 5 Juin à Chambéry
- 29 août à NANCES : Pique-nique + temps d'échanges avec une vingtaine de familles ayant adopté ou en attente d'adoption au Brésil et au Pérou.

Accompagnement post-adoptif : Tout au long de l'année visites aux familles et rédaction des rapports de suivis des enfants arrivés en 2008 et 2009 : 10 familles soit 15 enfants concernés. Les membres de l'équipe Suivis se sont, pour la plupart, réunis au cours de la réunion de commissions qui a été organisée le 6 novembre 2010

Travail administratif:

- Un dossier a été préparé pour envoi à la CEJA de Salvador (état de Bahia) et une correspondante a été désignée pour représenter Edelweiss-Accueil auprès des autorités locales
- Le rapport d'activités doit être transmis à l'Autorité centrale une fois par an. Envoi du rapport d'activités de 2009 : le 25 Mars 2010. Le rapport pour l'année 2010 devra être envoyé fin Mars 2011
- Envoi de rapports mensuels à la police fédérale effectué par Brigitte responsable nationale
- Demande de renouvellement du « cadastramento » le certificat de « cadastramento » est délivré le 1^{er} décembre 2010 est valable jusqu'au 1/12/2011.
- Un nouveau décret : la portaria n°- 1.272, de 3 de julho de 2008 oblige à des contraintes administratives supplémentaires. Un enregistrement d'Edelweiss-Accueil au fichier informatique du ministère de la Justice a été effectué. Un rapport d'activités complémentaire doit être enregistré au ministère de la justice par système informatisé et également envoyé par courrier postal. L'envoi a été effectué le 27/07/2010.
- Le renouvellement du credenciamento (inscription auprès de l'autorité centrale Brésilienne) devra être effectué en Novembre 2010

Le Brésil ne reconnaît pas officiellement l'A.F.A. en tant qu'intermédiaire pour l'adoption.

C/ PEROU (PAYS CONVENTION DE LA HAYE)

EVENEMENTS PRINCIPAUX, POINTS POSITIFS ET NEGATIFS, ORIENTATIONS DEJA PRISES POUR 2011

Edelweiss-Accueil accompagne les adoptants dans le cadre de la convention « Angeles que Aguardan » (enfants grands de plus de 8 ans, fratries, enfants présentant un handicap ou une maladie) signée avec le MIMDES en 2008, en vigueur jusqu'en avril 2011 et reconductible.

Cette campagne pour l'adoption d'enfants grands, fratries et enfants à particularités a été initiée en 2003 par le MIMDES. Le dossier de demande de renouvellement de cette convention sera envoyé au MIMDES en ce début d'année 2011.

Le 15 décembre 2008, nous avons adressé à la Secrétaire du MIMDES, une demande d'élargissement de notre convention afin qu'Edelweiss-Accueil puisse accompagner les adoptions d'enfants entre 0 et 8/9 ans. Nous n'avons toujours pas eu de réponse en 2010.

L'âge des enfants est de plus en plus élevé y compris pour les fratries. Cependant, les adoptions prioritaires peuvent être assez rapides. Les difficultés essentielles pour Edelweiss-Accueil se situent au niveau de l'appareillement : peu de familles s'engagent pour l'adoption de fratries avec des aînés dont l'âge est de plus de huit ans. Les liens avec les avocats et les autorités locales du MIMDES sont très fréquents et très satisfaisants grâce au travail de notre correspondant à Lima. C'est ce dernier qui dépose les dossiers des adoptants et prend connaissance des dossiers sociaux-psychologiques des enfants en attente de famille. Lors de l'adoption réalisée en 2010, il a accompagné la famille en province et a suivi et facilité toutes les démarches.

Le suivi des enfants péruviens après leur arrivée en France est obligatoire pendant une durée de quatre ans à raison de deux rapports de suivi post-adoptif par an

Les 8 rapports de suivis traduits et légalisés doivent être envoyés au fur et à mesure au représentant d'Edelweiss-Accueil sur place qui est chargé de les transmettre au MIMDES.

Nous avons respecté les délais et adressé les 4 suivis (1 deuxième, 2 troisièmes et 1 quatrième) pour les 2 enfants adoptés en 2009.

En France, Edelweiss-Accueil est le seul OAA habilité pour réaliser des adoptions au Pérou. Sur les 226 enfants adoptés au Pérou au 30 novembre 2010 (dont 150 par des étrangers), 43 étaient des enfants de la Campagne « Angeles que Aguardan » (adoptions réalisées par Etats-Unis : 14, Italie : 13, Espagne : 8 et Pérou : 8).

Edelweiss-Accueil a réalisé une adoption en 2010 : un enfant de 7 ans 10 mois accueilli en orphelinat à Huanuco. L'AFA n'a pas réalisé d'adoption cette année au Pérou.

REACTUALISATION DES DOCUMENTS

La Commission Pérou a continué à mettre à jour les documents en direction des familles et les rendre conformes aux attentes des services de l'adoption du MIMDES. Suite à l'application de la convention de La HAYE ratifiée par le Pérou en 1996, des changements ont eu lieu fin 2010 concernant l'authentification des documents : désormais les longues et coûteuses démarches de légalisations auprès du Ministère des Affaires Etrangères Français et du Consulat du Pérou sont remplacées par des apostilles délivrées par les Cours d'Appel des tribunaux. La délivrance de l'apostille est gratuite.

Nous avons eu des relations constantes et fructueuses avec notre représentant à Lima.

PREPARATION DE L'ADOPTION AU PEROU

Une adoption a eu lieu en octobre 2010. Une attribution d'une fratrie de deux enfants a eu lieu en décembre 2010. L'adoption doit se réaliser en février/mars 2011. 2 dossiers étaient en attente d'attribution en fin 2010. 1 dossier envoyé au Pérou en 2010 est à l'étude.

Et 1 dossier est en cours de réalisation avant envoi au MIMDES.

Une réunion sur la réalité de l'adoption au Brésil et au Pérou a eu lieu le samedi 6 février 2010 à Nances

Deux couples seulement ont pu participer à cette réunion car la mauvaise météo et l'éloignement géographique pour certains ont rendu le déplacement impossible. Une nouvelle rencontre similaire est programmée pour le 29 Janvier 2011.

V- RELATIONS AVEC LE S.A.I, LES CONSEILS GENERAUX, LES AUTRES OAA, LA FEDERATION...:

AVEC LE SAI

A/ Deux réunions ont eu lieu, la première en Octobre et la deuxième le 5 Novembre 2010 concernant la mission de Mr MONCHEAU effectuée en CHINE du 12 au 16 Octobre (cf. paragraphe Chine)

B/ Protocole « suivi médical » : en date du 18 11 2010, le SAI a adressé à tous les OAA et à l'AFA le protocole de suivi médical des enfants susceptibles d'être adoptés par leur intermédiaire depuis l'apparement jusqu'à l'arrivée de l'enfant sur le territoire français.

Il a été demandé aux OAA d'attirer leur attention sur ce document qui doit être apprécié à usage interne entre l'O.A.A./AFA et les familles candidates à l'adoption et répondant à l'article R.225-33 alinéas 10 et 11 du code de l'action sociale et des familles.

Ce protocole a pour objectif de formaliser et de sécuriser le parcours médical d'un enfant adopté par des familles françaises sachant que les modes de fonctionnement des OAA (privés et public (AFA) et les procédures dans les pays d'origine des enfants varient énormément quant aux délais de prise de décision de l'apparement. Connaître bien en amont de la décision d'adoption le contenu exact du dossier médical de l'enfant est nécessaire afin de limiter les incertitudes et les méconnaissances concernant l'état de santé de l'enfant.

Le niveau d'exigence en matière de santé se justifie par l'évolution actuelle du profil des enfants adoptés car on ne peut affirmer qu'un enfant a priori « sans particularité », ne présente pas de problèmes médicaux nécessitant une prise en charge adaptée.

Un rapport anonyme d'activité médicale devra être établi par le médecin référent de l'OAA et fera partie du bilan annuel de l'OAA.

Deux principes:

- une collaboration médicale à deux niveaux entre le médecin de l'OAA et les professionnels de santé des pays d'origine des enfants Le suivi de cette collaboration médicale doit se faire avec le médecin du SAI et si nécessaire avec les médecins référents de l'ambassade de France du pays concerné
- une sensibilisation des parents adoptifs aux questions de santé

Le parcours médical de l'enfant adopté est défini dans ce protocole :

Constitution du dossier médical de l'enfant (cf CLH) Le dossier médical établi localement doit être transmis au médecin référent de l'OAA, le plus directement possible.

Lecture du dossier médical de l'enfant Suivi médical de l'enfant entre l'apparement et l'arrivée en France

Mesures à prendre en cas d'altération de la santé de l'enfant sur place : médicalisation, rapatriement sanitaire....

AVEC LES CONSEILS GENERAUX

Conseil Général du Rhône

Participation aux deux réunions concernant la création d'un Espace Adoption :

- Le 6/07/2010
- Le 12 Octobre 2010

Plusieurs OAA dont Edelweiss Accueil ont été conviées à une première rencontre début juillet organisée par les responsables du service de l'adoption du Conseil Général du Rhône.

L'objectif était d'annoncer la création d'une Maison de l'Adoption dans les locaux du Conseil Général, d'étudier sa mise en place et comment la faire fonctionner avec la participation des OAA, des associations de parents adoptifs, de pupilles, de droit privé international. Cet espace permettra d'accompagner les familles au niveau de toutes les étapes : avant, pendant, après l'adoption. Une Maison de l'Adoption existe déjà à Marseille.

Cette création a été votée par l'assemblée départementale suite à la loi du 4 juillet 2005 renforçant ses missions d'accompagnement des familles et suite au rapport Colombani de mars 2008. Mais aussi par rapport au contexte de l'adoption qui évolue fortement vers l'adoption d'enfants à particularités et à la complexité du domaine. Les candidats et les parents adoptifs ont besoin de plus de soutien et d'accompagnement.

Le fonctionnement devra s'appuyer sur un partenariat fort et actif.

Les réflexions sont lancées sur la création d'un lieu « ressources » pour l'accompagnement des parents adoptifs et des enfants adoptés, l'apparement des pupilles grands, un lieu d'accès aux dossiers et recherche des origines, la création de réseaux dans les domaines médico-psychologique, éducatif et juridique

Des informations seront également mises sur le site internet du département. Il sera envisagé de les transposer sur le site d'Edelweiss-Accueil

Dans le même temps, la DACEF (Direction de l'Accueil de l'Enfant et de sa Famille) travaille à la mise en place d'une COCA (Consultation d'Orientation et de Conseil à l'Adoption)

La date de la prochaine réunion pour la mise en place de la maison de l'adoption est fixée au 20 Janvier 2011

Conseil général de la Savoie

Rencontre le 18 Juin 2010 avec Mme Del Rosario, responsable du service adoptions, Mme Python assistante sociale, et Mme Musy psychologue à l'ASE.

Des documents ont été transmis par e-mail : PMR, Doc. info générale n°1, Doc. Adoption Brésil Chine, Pérou, Doc. accompagnement Brésil, Doc suivis, Docs enfants grands.

La réunion a permis de commenter les documents, de discuter sur l'adoption d'enfants grands (agrément avec limite d'âge assez basse en Savoie), sur l'accompagnement des familles et des enfants et sur les difficultés rencontrées.

L'équipe souhaite nous revoir début 2011 pour faire un point sur les orientations prises en AG par rapport à une association avec d'autres OAA et par rapport au travail en réseau à établir.

Cet entretien très cordial a été basé sur la prise de conscience commune de l'évolution de l'adoption internationale et nationale

AVEC LA FFOAA (Fédération Française des Organismes Autorisés d'Adoption)

Edelweiss Accueil est affiliée à la FFOAA (Fédération Française des Œuvres d'aide à l'Adoption), la plus importante des fédérations d'OAA puisqu'elle réunit 27 OAA sur la quarantaine qui existe en France. De plus, Edelweiss-Accueil est membre du Conseil d'administration de la FFOAA.

Cette affiliation permet à Edelweiss Accueil de recevoir des informations (mais aussi d'en faire remonter le cas échéant) venant des instances dirigeantes que sont le Ministère des Affaires Etrangères, l'Autorité Centrale française pour l'Adoption Internationale et le SAI (Services de l'Adoption Internationale).

De même, la FFOAA diffuse les informations qu'elle obtient auprès du Conseil Supérieur de l'Adoption, du CNAOP (Conseil National pour l'Accès aux Origines Personnelles) et de l'AFA (Agence Française pour l'Adoption). Ainsi, elle suit actuellement la réforme en cours de l'adoption.

La FFOAA organise également des formations qu'elle propose aux membres actifs des OAA. Ces formations évoluent en fonction des besoins en compétences des OAA et peuvent concerner des thèmes aussi variés que l'informatique, la psychologie de l'enfant ou le suivi des familles. (pas de formation proposée en 2010)

Actuellement le SAI fait pression pour que les OAA accompagnant peu d'adoptions se regroupent ou fusionnent.

La FFOAA s'est positionnée en faveur des regroupements :

- en 2010 7 OAA se réclamant de l'Œuvre de l'Adoption se sont regroupés en une confédération prenant le nom de C.O.F.A. (Confédération Française pour l'Adoption),
- Suite au C.A. du 13 Novembre 2010 6 OAA se sont portés candidats pour travailler à ce projet de regroupement d'OAA (Edelweiss Accueil, Enfance Avenir, Les Enfants avant tout, les Enfants de l'Espérance, Orchidée Adoption, et Ayuda)

En 2010, Edelweiss-Accueil a participé :

- le 20 Mars à un Conseil d'Administration et à l'Assemblée Générale de la FFOAA à PARIS
- le 13 Novembre à un Conseil d'Administration de la FFOAAA

Tout au long de l'année, Edelweiss-Accueil :

- a apporté ses idées aux différents débats d'actualité
- a rédigé « les fiches leaders PO » : Brésil et Pérou
- a rédigé la fiche « Leader région Rhône Alpes »

Edelweiss est leader pour le BRESIL, le PEROU et pour la REGION RHONE-ALPES; en ce qui concerne Rhône Alpes le rôle du leader a été précisé dans le cadre d'une concertation organisée par l'ASE du Rhône sur l'ouverture d'un espace adoption à Lyon.

AVEC LES AUTRES OAA:

L'Assemblée générale du 21 Mars 2010 a décidé l'association d'Edelweiss-Accueil avec d'autres O.A.A afin de pouvoir travailler en réseau . A la suite en 2010, le CA a pris contact avec un certain nombre d'OAA pour mettre en application cette orientation.

Des relations se sont installées avec deux d'entre eux et une première réunion a eu lieu le samedi 30 Octobre avec Ayuda et Les Enfants Avant Tout à Aurec Sur Loire (43)

Au cours de cette rencontre, les discussions ont essentiellement porté sur l'historique, l'éthique, les objectifs, les activités l'organisation, le fonctionnement, y compris le lien entre l'adoption et l'aide sur place, ainsi que l'investissement des bénévoles pour chacun des 3 OAA. Ceux-ci souhaitent prendre leur temps pour réussir un rapprochement.

Le CA du 19 Novembre 2010 a décidé à l'unanimité de continuer les relations avec Ayuda et EAT dans le but de mettre en place un partenariat et en parallèle créer une confédération (pouvant être étendu ensuite à d'autres OAA) .

Dans le même temps suite au C.A. du 13 Novembre 2010 de la FFOAA 6 OAA se sont portés candidats pour travailler à ce projet de regroupement d'OAA : Edelweiss Accueil, Enfance Avenir, Les Enfants avant tout, les Enfants de l'Espérance, Orchidée Adoption, et Ayuda.

AVEC ENFANCE ET FAMILLE D'ADOPTION – EFA :

Aucune réunion n'a eu lieu en 2010.

VI- VIE DE L'ASSOCIATION :

☿ FONCTIONNEMENT D'EDELWEISS-ACCUEIL

Environ 40 personnes participent au fonctionnement d'Edelweiss-Accueil

7 responsables sur place dans les pays (6 au Brésil et 1 au Pérou)

Des responsables du BLAS en Chine

40 bénévoles environ s'investissent pour l'association à plusieurs niveaux :

-conseil d'administration

-commissions de lecture de demandes d'adoption

-commissions par pays

-constitution et rédaction des dossiers administratifs

-constitution et rédaction des notices, brochures, documents en direction des adoptants

-rédaction des fiches, des plaquettes de présentation d'Edelweiss-Accueil, de la lettre d'informations

-comptes-rendus des divers CA, commissions et réunions

-relations avec les pays étrangers

-accueil et accompagnement des familles en attente d'adoption

- témoignages d'adoption

- commission de suivis des enfants : suivi et rédaction des rapports nécessaires concernant les enfants et leurs familles après l'arrivée en France des enfants

-site web et extra net

Conseil d'administration : 13 membres actifs

6 réunions du conseil d'administration ont été nécessaires pour décider des orientations et de l'évolution du fonctionnement d'Edelweiss-Accueil par rapport aux exigences administratives de la France, du Brésil, du Pérou, de la Chine et par rapport aux familles en attente d'adoption.

Commissions de lecture des dossiers des postulants à l'adoption : 20 membres actifs répartis en 4 groupes locaux

Pour l'année 2010, il y a eu 11 commissions lecture réparties sur 4 groupes : groupe Loire/Rhône (composé de 6 personnes), groupe Nances (5 personnes), groupe Ugine (4 personnes) et le groupe Loire/Ain (5 personnes).

Groupe Loire/Rhône : 2 commissions

Groupe Nances/Saint Félix : 4 commissions

Groupe Ugine : 2 commissions

Groupe Loire/Ain : 3 commissions

Les séances se sont tenues à peu près toutes les 3 semaines ; un planning sur l'année scolaire est soumis aux membres de la commission lecture et peut être réajusté selon les disponibilités de chacun.

Les entretiens avec les postulants ont été assurés par 21 personnes soit 10 binômes et 1 personne seule (4 binômes en Haute-Savoie, 2 binômes en Savoie, 3 binômes en Rhône/Loire et 1 personne seule, 1 binôme dans l'Ain)

Edelweiss Accueil a dû organiser 1 nouvelle session le 30 Janvier 2010 en présence de Mme Marcepoil, psychologue destinée à 4 nouveaux binômes en charge des entretiens depuis Septembre 2009.

Commission suivi des enfants adoptés

Un travail régulier a été conduit tout au long de l'année 2010

1 réunion des commissions lecture/entretiens/suivis, a eu lieu le 6 Novembre 2010.

Il a été recommandé que tous les membres effectuant des suivis assistent à cette réunion

L'équipe Suivis Post-Adoption compte une vingtaine de membres formés et bien répartis géographiquement. On peut toutefois constater qu'il serait appréciable d'avoir dans l'équipe des membres situés sur le département 69 et surtout dans les départements du sud de la France (06, 30, 34, 83 ou 84).

Commissions par pays

Leurs missions:

- réfléchir sur la réalité de l'adoption dans ces pays
- rédiger des documents pour améliorer l'information aux familles et pour mieux les accompagner

- rédiger des courriers et les dossiers en direction des autorités françaises et étrangères
- obtenir les renouvellements d'autorisations, de conventions, de contrats.....
- réaliser tout le travail nécessaire pour l'organisation des adoptions

ACTION SPECIFIQUE EN DIRECTION DES ENFANTS GRANDS : REUNION AVEC LES FAMILLES POSTULANTES

Une réunion sur le thème de l'adoption d'enfants grands (Pérou et Brésil) a eu lieu à Nances, dans la salle de la Mairie : le 6 Février 2010

Cette rencontre a permis aux futurs adoptants, 2 couples et 2 célibataires, de faire mûrir leur projet.

Les participants, venus peu nombreux à cause des intempéries ont remercié les organisateurs pour cette initiative.

Ils ont beaucoup apprécié ce soutien dans le cheminement vers l'adoption, parcours souvent accompagné de doutes et de solitude...

DELEGATIONS DEPARTEMENTALES

L'année 2010 n'a pas permis de continuer la mise en place de ce projet. Aucune réunion n'a été organisée pour créer des équipes départementales comme il y en avait eu en 2009 (une à JAILLANS (26), une à Rives de Giers (42) et une à BUSIGNARGUES (34)

Rappel : Le but des délégations départementales est double :

- Permettre d'avoir 1 ou 2 référents avec 1 suppléant chacun, par département ou groupe de département pour se mettre en conformité avec le décret d'Avril 2002 concernant les OAA en l'entourant d'une équipe (section II, Art. 9, 1°)
- Constituer des équipes départementales pour dynamiser et créer des relais locaux d'Edelweiss selon les possibilités et les disponibilités de chacun(e)

Les délégués départementaux

Assurent les liens avec les Conseils Généraux (convocation à des réunions, rencontres diverses, avec les services de l'Aide Sociale à l'Enfance.)

Les comités d'animation départementaux organisent des rencontres et des réunions

Les relais en particulier dans le SUD restent nécessaires pour que les savoir faire puissent se transmettre : les grands déplacements depuis la Savoie ou le Rhône pour effectuer, par exemple, les suivis post-adoptifs pourront ainsi être évités et remplacés par un accompagnement moins distant.

Perspective pour l'année 2011 :

Les premières pierres ont été posées pour faire vivre des délégations départementales

Même si une pause a été marquée en 2010, il reste des départements à couvrir par les référents : cela se fera au fur et à mesure des engagements des membres actifs, dans le respect des principes retenus en CA et facilités peut-être par l'association avec d'autres OAA.

La voie est maintenant tracée pour les comités d'animation départementaux : certains groupes de département commencent à frémir, espérons qu'ils puissent poursuivre et organiser d'autres moments de rencontre afin de poser les jalons vers des actions de proximité.

4 ORGANISATION D'EDELWEISS-ACCUEIL

1/ Le fonctionnement administratif de l'association est facilité :

Par le travail à temps partiel d'une secrétaire (24 heures par semaine)

Le travail administratif d'Edelweiss Accueil est aussi facilité grâce à l'utilisation d'une base de données « extra net »

*** Base de données « extranet » :**

Des améliorations ainsi que des développements complémentaires ont été effectués et sont en évolution constante.

Rappel :

- ✓ La base de données est accessible par Internet à tous les titulaires d'identifiants
- ✓ Une attestation de confidentialité a été élaborée et signée par les membres actifs de l'association.
- ✓ Les données concernant les adhérents et les adoptants sont disponibles. Les données sont accessibles grâce à des liens entre les noms d'orphelinats, de familles, d'enfants, de pays, etc.

- ✓ Le suivi des dossiers est possible en temps réel grâce aux mises à jour réalisées systématiquement par la secrétaire de l'association

4INFORMATIONS POUR LES FAMILLES

1) Organisation en plus de l'assemblée générale et des réunions de CA et du travail dans différentes commissions:

- . d'une réunion d'information avec 8 familles avant leur départ en Chine
- . d'une réunion d'information avec 2 familles avant leur départ au Brésil
- . d'une réunion d'information avec 1 famille avant son départ au Pérou

Et dans le cadre de la départementalisation : (cf. paragraphe délégation départementale) :

Le 10 Avril 2010, à Saint Etienne, à l'initiative du bureau et de la « référente » du département de la Loire, une cinquantaine de personnes regroupant des adoptants et couples en attente de l'OAA Edelweiss, de l'OAA Les Enfants Avant Tout et d'EFA des départements du 42 – 43 et 63... était réunie pour assister à une conférence sur le thème : « **adoption de fratries et d'enfants grands** » animée par Madame DULLIAND, psychologue

Les sujets suivants ont été abordés : l'attente avant l'adoption , l'attachement, la violence, le passé des enfants , les émotions, la jalousie, le retour aux racines, la première rencontre, la scolarisation...

le samedi 5 Juin 2010 à Chambéry Une deuxième rencontre sur le thème de « **l'attente** » s'est déroulée à « la maison des associations en présence d'une trentaine de personnes.

Madame Dulliand a développé les points suivants : L'enfant réel et l'enfant imaginaire, les représentations de l'enfant, l'affect comme contenant sécurisant le Temps intérieur / Temps extérieur, l'angoisse de l'attente, l'agressivité la violence La jalousie, le cadre sécurisant, la propre sécurité affective l'attachement..

Le samedi 27 Mars 2010, plus d'une centaine de personnes a pu apprécier le talent et la superbe prestation de la chorale « Croc'Cadence » de Chabeuil (Drôme) à l'église de Saint Marcel les Valence. C'est à l'initiative d'une famille adoptive et d'une famille en attente d'adoption que le concert a été organisé au profit d'Edelweiss-Espoir. Cette action avec la vente de cartes de correspondance et de pâtisseries réalisées par les choristes a permis de collecter 710 euros. Quelques familles adoptives (peu nombreuses par rapport au nombre d'adoptions réalisées en Drôme/Ardèche) ont assisté à cette soirée

De telles initiatives contribuent à la pérennité des actions entreprises par Edelweiss Espoir auprès des enfants et sont toujours les bienvenues. Elles permettent aux familles ayant adopté ou en attente d'adoption de se rencontrer.

Malheureusement il n'y a pas eu d'autres actions initiées par des parents adoptifs dans aucun autre département tant au niveau de l'adoption (réunion conviviale ou d'information, animations..) que de l'aide sur place (pour soutenir les projets d'Edelweiss-Espoir).

2) Edition d'une lettre d'information en Janvier diffusée en direction des adhérents, des adoptants, des familles en attente d'adoption, du M.A.E – S.A.I, des 24 conseils généraux, des interlocuteurs étrangers. Cette lettre rédigée par plusieurs membres actifs est le reflet des activités marquantes d'Edelweiss-Accueil tout au long de l'année.

La lettre d'Edelweiss-Espoir était jointe à l'envoi de cette lettre et le lien entre les 2 structures a pu ainsi être réaffirmé.

3/ Rénovation, amélioration, actualisation du site Web : cette présentation invite à découvrir les objectifs, l'éthique et les activités d'Edelweiss-Accueil. Le site est de plus en plus consulté.

- Grâce à une mise à jour régulière le site remplit son rôle « informatif »
- Sa visibilité s'est accrue
- La communication vers les membres Edelweiss va s'accroître tout en réduisant les coûts pour l'association (mise en ligne des lettres annuelles, infos sur la départementalisation, pique-nique, etc)...

4RENCONTRES CONVIVIALES

Un pique-nique a eu lieu le dimanche 20 juin entre les familles adoptantes ou en attente d'adoption et tous les membres d'Edelweiss Accueil.

PIQUE-NIQUE « ENFANTS GRANDS »

Le Dimanche 29 août 2010, les familles postulantes ou ayant adopté des enfants grands étaient conviées au pique-nique annuel Brésil-Pérou : une quarantaine d'adultes et plus d'une douzaine d'enfants se sont retrouvés dans le jardin de la commune de Nances. Dans l'après-midi un débat a eu lieu après la projection du film d'Andréa Negrelli : « de l'enfant rêvé à l'enfant réel »

4/ SUBVENTIONS ACCORDEES, DONNS, ADHESIONS

Pendant l'année 2010 :

Une seule subvention nous a été accordée

- Le conseil général de Savoie :
2000 euros pour des frais de fonctionnement

* Des dons pour un montant de 725 euros nous sont parvenus de familles adoptives

* 150 personnes ont adhéré à Edelweiss-Accueil (coût de l'adhésion : 15 €) dont 77 membres actifs et 73 membres associés. Les adhésions sont en diminution alors que le nombre d'adoptants a augmenté.

Rappel : 154 adhérents en 2009 et 168 en 2010

L'impression de notre lettre d'information a été effectuée gracieusement par un papa adoptif. Les membres du C.A. et tous les autres membres de l'équipe d'Edelweiss Accueil peuvent le remercier chaleureusement car cela représente une économie importante pour les charges de fonctionnement de notre association (plus de 1.000 euros)

4/ EDELWEISS-ESPOIR

Engagements d'Edelweiss-Espoir en 2011 :

- BRESIL: soutien financier mensuel pour le fonctionnement de :
* Simplemente à Vitoria
 - LE TOGO: financement de programmes scolaires dans la région rurale d'Hamoegbé (parrainages)
 - MADAGASCAR: parrainages d'enfants à Tannanarive
 - BURKINA FASO: soutien à Ouahigouya de l'ASED : prise en charge de 80 enfants très démunis délaissés ou abandonnés (En lien avec l'association Chambéry/Ouahigouya) de la gestion d'une ferme pédagogique et de l'accompagnement scolaire d'une vingtaine de collégiennes
 - CHINE : Orphelinat de Nan Chang
 - PEROU : accompagnement de projet de développement dans les Andes péruviennes
- Les liens entre Edelweiss-Espoir et Edelweiss-Accueil (entre soutien aux projets de développement dont les enfants sont les bénéficiaires et adoption) sont importants.

VII - LES ACTIVITES DE FORMATION :

1/Formations internes à Edelweiss-Accueil

. 1 réunion de formation pour les entretiens, avec Christine MARCEPOIL **le 30 Janvier 2010**

. 1 réunion de toutes les commissions « lecture » « entretiens » et « suivis » **le 6 Novembre 2010**, ont rassemblé un bon nombre de participants

Ce type de rencontre entre les membres actifs bénévoles faisant partie des commissions de lecture, ayant en charge pour certains les entretiens et pour d'autres le suivi des enfants adoptés est indispensable pour une meilleure approche des entretiens à réaliser, et pour un accompagnement personnalisé de qualité avant et après l'arrivée du (ou des) enfant(s). Cet espace de réflexion permet d'aborder les problèmes liés à la parentalité adoptive.

Les personnes impliquées acquièrent au travers des échanges des compétences leur permettant, de mettre de la distance afin d'analyser et de gérer des situations spécifiques. Elles augmentent leur champ de connaissances, ce qui leur permet de donner des informations aux adoptants, éventuellement des conseils pratiques. Elles apprennent à avoir une meilleure écoute et à apporter un soutien plus adapté aux familles. Ces réunions permettent également la capitalisation des expériences de tous, les confrontations de point de vue, les questionnements. Les différentes situations qui pour certaines peuvent s'avérer complexes y sont abordées: mises en relation délicates quelquefois entre enfants et adoptants, suivi d'enfants ou / et de familles en difficulté, attachement entre les parents et les enfants ... création du lien ...scolarité...adolescence..

2/Formation externe avec la FFOAA (Fédération Française des Organismes Autorisés d'Adoption)

Pas de formation proposée en 2010

VII – LES DIFFICULTES RENCONTREES PAR EDELWEISS-ACCUEIL

Les instances publiques et les ministères concernés accordent très peu d'aide financière alors que notre objet associatif requiert de plus en plus de professionnalisme.

En ce qui concerne les subventions octroyées pour l'année 2010 :

Aucune subvention de la part du Ministère des Affaires Etrangères

Aucune subvention accordée par la CAF de la Savoie auprès de laquelle une demande a été effectuée

Seul le Conseil Général de la Savoie nous a attribué une subvention de 2.000 € pour des frais de fonctionnement.

Des demandes de subventions ont également été envoyées aux Conseils Généraux de l'Isère, du Rhône et de la Haute-Savoie mais sont restées sans suite.

En 2010 Edelweiss-Accueil a traité 246 demandes d'adoption par courrier ; les demandes sont en très nette diminution depuis 2008.

Sur 232 dossiers envoyés pour étude par des couples résidant dans les départements où nous sommes autorisés à fonctionner, 123 ont été refusés car les projets d'adoption ne correspondaient pas aux attentes des autorités chinoises, ni à la réalité locale ni au profil des enfants adoptables au Brésil ou au Pérou.

Sur 109 dossiers étudiés 48 questionnaires ont été envoyés pour une étude complémentaire.

Au final au 31 Décembre 2010, 29 dossiers ont été envoyés dans les pays où nous sommes habilités (20 en Chine, 6 au Brésil et 3 au Pérou).

Le travail de gestion des dossiers des familles qui nous sollicitent reste toujours très important malgré le nombre de dossiers à traiter qui est en baisse depuis 2 ans.

Très peu de familles formulent un projet d'adoption pour des enfants de plus de 6 ans ou des fratries dont l'aîné peut avoir 8 ans ou plus. Il faut donner beaucoup d'explications aux adoptants qui se posent des questions par rapport à la réalité de l'adoption au Brésil et au Pérou.

Comme les années précédentes, conserver le lien avec le Brésil demande beaucoup d'énergie et d'investissement compte tenu des contraintes administratives de plus en plus importantes émanant de l'autorité centrale de Brasilia, du Ministère de la Justice, de la police fédérale en application des nouvelles lois et des décrets récents. Il en est de même au Pérou : il faut renouveler la demande de convention tous les 2 ans ; la rédaction du dossier sollicité et les documents à rassembler exigent disponibilité et professionnalisme.

Les autorités centrales du Brésil et du Pérou très attachés à l'éthique et à l'intérêt supérieur de l'enfant sont très exigeantes au point de vue administratif et par rapport à la qualité des dossiers des familles, ce qui nécessite pour Edelweiss Accueil une adaptation permanente, des efforts de formation et de concertation pour l'accompagnement des adoptions spécifiques (enfants grands, fratries avec aînés âgés, enfants porteurs de handicaps...)

Les délais d'attente en Chine s'allongent (5 ans d'attente actuellement), ce qui représente une difficulté pour les futures familles adoptives. Ceci est la conséquence d'une modification du paysage de l'adoption internationale : dans les pays d'origine des enfants, la protection de l'enfance se développe, le nombre d'abandons diminue, le nombre d'adoptions nationales augmente : cette évolution est un progrès important et répond au principe de subsidiarité sur lequel la Convention de La Haye s'appuie et qui constitue une des valeurs fondamentales inscrites dans la charte d'Edelweiss-Accueil.

Face à cette conjoncture, **l'avenir de notre association dépend d'un redéploiement de nos activités, de la motivation et de l'engagement concret de nombreux membres actifs.**

Il est peut-être possible de trouver une voie de solidarité entre OAA portée par des projets dynamisants favorisant des synergies :

- demandes communes de nouvelles habilitations avec d'autres OAA associés.
- formations en direction des adoptants eux-mêmes et des membres bénévoles des OAA associés concernés (adoption des enfants grands, accompagnement des familles pendant l'attente, après l'arrivée des enfants, etc...)
- les capitalisations d'expériences acquises après tant d'années et les relations avec les pays doivent être sauvegardées.

La pérennité d'Edelweiss Accueil pourrait être assurée en choisissant la voie du regroupement avec d'autres OAA